

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-086

Date de la convocation : 14/11/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 13

Membres votants : 17

Le vingt et un novembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLLOT, et MM Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, Vincent THIERION et Benoit SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Vincent FLEURY donne pouvoir à M. Benoit SINGLIT, M. Désiré NANJI donne pouvoir à M. Gérald LORFEUVRE, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Vincent THIERION.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLLOT

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 17/10/2024

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/09/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 17/10/2024.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON GUEILLLOT

Le Président,

